

PIONNIERS

Février 2008
Gratuit

N° 17

de Nouvelle-Calédonie

Revue culturelle et identitaire - Organe de la Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie

LE MOT DU PRÉSIDENT

Non, non, non, vous avez tout faux! Les signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie ne feront pas disparaître ceux de la République Française!

Quelle n'a pas été ma stupeur de lire sous la plume d'un membre de la Fondation les mots suivants : « j'ai beaucoup de mal à accepter la disparition du drapeau de notre Mère Patrie. C'est triste mais peut-être inévitable. »

Non, non, non, vous avez tout faux, cher Monsieur! Il n'est absolument pas question que le drapeau bleu, blanc, rouge disparaisse des frontons des édifices publics; il n'est absolument pas question de ne plus jouer la Marseillaise etc, etc. Il s'agit simplement de trouver les signes qui identifieront la Nouvelle-Calédonie aux côtés des signes de la République Française qui primeront tant que la population calédonienne n'en aura pas décidé autrement. Depuis 1963, les innombrables victoires calédoniennes aux jeux du Pacifique nous rappellent tous les quatre ans que, des trois territoires français du Pacifique, seule la Calédonie n'a pas son propre affichage sinon son cagou sur tristounet fond rouge et gris. Il serait bon qu'aux jeux de Nouméa, en 2011, la Calédonie puisse enfin avoir son emblème et son hymne qui la distinguent de la Polynésie Française et de Wallis et Futuna et l'identifient dans le Pacifique.

La Fondation s'est donc impliquée dans la recherche des signes identitaires du Pays. Elle a même créé une rubrique destinée à recevoir vos idées sur son site internet :

www.fondationdespionniers.com

N'hésitez pas à y intervenir. C'est fait pour cela.

En plus de la Revue des pionniers, vous recevrez le dernier exemplaire, très fourni, du bulletin de l'Association « Témoignages d'un passé ». En effet, les objectifs de nos deux associations sont complémentaires. Il faut que, de plus en plus, nous travaillions en synergie avec d'autres associations et non seuls dans notre coin.

Nous allons nous lancer à la chasse aux subventions pour financer la Revue et, surtout, le monument aux pionniers dont nous vous reparlerons dans le numéro d'avril. Retour aux fondamentaux... La Revue et un monument aux pionniers...

*Le président, Jean-Louis Veyret
Mob. : 86 99 07*

INJUSTICE

Catherine Régent crie son indignation face à l'injustice dont a été victime une jeune kanak. Cette mésaventure pourrait tout aussi bien toucher de jeunes descendants de colons et c'est pourquoi nous publions le texte de Catherine Régent, dont le roman "Emma de Ducos" vient d'être récompensé au dernier SILO de Hienghène, par le prix Vi inimo, décerné par les lycéens du Pays.

Le calédonien a la réputation d'être passif. Souvent taxé de « grande gueule » sur des sujets futiles, il est par ailleurs raillé pour son apathie sur des sujets sérieux. Colonisation des esprits ? Complexe d'ilien ou pudeur ? Qu'importe ! Le temps oeuvre en sa faveur et la prise de conscience est réelle : il se lasse d'être le dindon de la farce. Il réagit, comme je réagis moi-même à la nouvelle mascarade politico-administrative, dont, une fois de plus, sont victimes les gens du pays.

Il n'est pas loin le temps où l'opinion publique, émue par le manque d'instituteurs, criait à l'incapacité de ses élus à gérer l'enseignement primaire. Face aux réactions fortes et légitimes des parents d'élèves, plusieurs décisions furent prises pour améliorer, sur le long terme la situation de nos enfants en manque d'instituteurs :

- former au plus vite des instituteurs,
- former des instituteurs hautement qualifiés en créant le nouveau corps des P.E. (professeurs des écoles), c'est-à-dire des enseignants titulaires d'une licence et ayant obtenu le concours, soit des enseignants bac+4,
- créer le Tutorat, géré par la Nouvelle-Calédonie, dans le but très louable d'aider les futurs étudiants dans leurs études et ce, dans des conditions optimales. Une des priorités du Tutorat étant d'accompagner au mieux les futurs P.E. qui faisaient tant défaut au Territoire,

Suite page 2

– ouvrir à l'I.U.F.M. une année de préparation au concours des P.E.

Tout cela coûte cher, très cher mais la Nouvelle-Calédonie, désireuse de créer des emplois pour ses jeunes, ne lésine pas sur les moyens. Elle atteint alors deux de ses objectifs primordiaux : celui de la formation et celui de l'emploi local.

Idee généreuse et saine, car effectivement, si le Territoire a besoin de faire appel à des compétences extérieures dans des domaines divers, il est en mesure de recruter ses propres enseignants du primaire.

Eh bien vous vous trompez ! Comme nos jeunes sont trompés ! Pour illustrer mon propos je vais vous conter l'histoire d'Annie, histoire vraie et de chez nous.

Annie, 17 ans, d'origine mélanésienne et de milieu social défavorisé, obtient son Baccalauréat. Elle se destine à l'enseignement primaire, mais elle est trop jeune pour s'inscrire à l'I.T.E.M. (eh oui...). Elle entame une licence d'histoire-géographie à l'Université de Nouvelle-Calédonie (Magenta) et profite de l'aide du Tutorat. Elle obtient sa licence en trois ans sans aucun redoublement. Elle remplit donc parfaitement son contrat. Encouragée par ses excellents résultats, elle souhaite poursuivre une maîtrise de géographie mais comme le Tutorat doit fournir des P.E., on l'incite à intégrer l'I.U.F.M. afin de suivre l'année de préparation au concours des P.E.

Décembre 2007. Victoire ! Annie réussit son concours ! Elle sort 36^{ème} sur 100 candidats et 45 postes ont été annoncés. Elle est légitimement heureuse de son succès. Et fière d'être la seule élève du Tutorat à avoir réussi. Ouf ! Son avenir s'éclaircit. Dans cette famille où l'instruction fait défaut, où l'argent manque, on se félicite de la réussite de la petite qui, grâce à son courage et sa volonté peut espérer des jours meilleurs. Les sacrifices valaient le coup. Et la Nouvelle-Calédonie peut être fière de ses jeunes qui ont foi en elle et se destinent à la servir de leur mieux en formant de futurs petits cerveaux. Hélas, c'est compter sans Carabosse qui veille sournoisement ! Exit la baguette magique du Beau Discours. Carabosse et sa cohorte de sorcières frappent fort !

9 Janvier 2008. C'est encore la période des vœux : « *désolée Annie. Tu n'as pas de poste pour la rentrée. Finalement on ne prend que les 35 premiers. Tu es 36^{ème}. Pas de chance ! C'est la dure loi des concours. Tu repasseras le concours l'an prochain. En attendant, avec un peu de chance tu trouveras une place de "nounou instruite" à l'Office du Travail. Il y a des demandes. Surtout ne baisse pas les bras. Tu es jeune et l'avenir t'appartient. Allez, BONNE ANNEE, ANNIE !* »

Et Carabosse disparaît, comme elle est venue, sournoisement, laissant dans son sillage un goût d'incompréhension, d'amertume et d'aigreur. Cette pourvoyeuse de haine n'a pas dérogé à sa réputation. Son rire sarcastique résonne encore aux oreilles d'Annie.

Mais qui sont donc les « 35 heureux élus » ? Qui sont ces futurs professeurs des écoles, cru 2008 ?

Pas Annie donc, seule élève du Tutorat à avoir réussi. Pour mieux comprendre, suivons Carabosse :

– le concours des P.E pour la N.C. est ouvert à tous les candidats de France, de Navarre et d'Outre-Mer. Ceux qui

ont échoué à la session de septembre en France peuvent donc tenter à nouveau leur chance sous les tropiques en décembre. On notera qu'à l'inverse, le calédonien est dans l'impossibilité de rejoindre la France en septembre car il est alors en plein milieu d'année de préparation à l'I.U.F.M. Accessoirement, a-t'il les moyens financiers d'assurer un tel déplacement ?

– des salariés en entreprises se présentent également au concours et forts de leur expérience personnelle professionnelle, passent l'oral devant des jeunes qui se montrent moins assurés, évidemment.

– sur les « trente-cinq heureux élus », onze sont des nouveaux arrivants ! Parfois ce sont des couples qui réussissent le concours ! Avenir assuré !

Vous l'avez compris : les dés sont pipés. Le calédonien est toujours le dindon de la farce. Jusqu'à quand le restera-t'il ? A lui de le décider ! Et si on se solidarise tous autour d'Annie, avec nos baguettes magiques de descendants de pionniers épris de justice quand il s'agit d'oeuvrer pour notre jeunesse, quelque soit son origine ethnique ?

Les modalités du concours sont à revoir. Les dépenses engagées sont à revoir. Et que l'on ne nous fasse pas rire avec le discours de la dure loi des concours. Ce que nous comprenons pour Polytechnique ou toute autre grande école nationale, nous ne pouvons l'admettre pour l'enseignement primaire, en Calédonie .

Pionnièrement vôtre,
Catherine Régent

**Dimanche 24 février,
pique-nique anniversaire au Parc Fayard
à Dumbéa à partir de 10 h**

Catherine BLAISE, membre du Bureau de la Fondation, a reçu cette lettre d'une Calédonienne qui soulève un problème délicat, celui de notre dénomination. Par exemple, Jean-Louis VEYRET, depuis qu'il est amené à travailler avec des associations kanak, a appris que les Kanak utilisaient le mot « Caldoche » pour désigner les Calédoniens de vieille souche pour les différencier des Métros arrivés plus récemment.

Ironie, méconnaissance du sens du suffixe « oche », adoption sans malice d'un mot nouveau qui leur facilitait la vie, nul ne peut le dire. Nous vous livrons donc la réflexion de cette Calédonienne.

Salut Catherine !

C'est à l'adhérente de l'association des Pionniers que je m'adresse.

Je ne sais pas comment tu ressens cela, mais je me sens complètement ulcérée quand j'entends les gens nous appeler « caldoches ». Je fais la nuance lorsque nous sommes entre nous et que nous disons ce mot qui à ce moment n'a aucune connotation péjorative, et qui est un moyen d'autodérision plutôt, en tout cas assez humoristique.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les travaux du CES sont consultables sur le site :

www.ces.gouv.nc

Très divers dans les thèmes, très centrés sur les problèmes calédoniens, très « terrain », ils peuvent servir de documentation.

En octobre dernier, Jean-Marc Boyer, le jeune Calédonien qui préside maintenant aux destinées de l'Université de Nouvelle-Calédonie avait convié le CES à visiter le campus de Nouville et nous avons tenu une séance plénière dans le grand amphi. Il a suggéré au CES de se pencher sur le problème d'absence de statut pour les étudiants en Calédonie et de faire des propositions au gouvernement pour combler ce vide. Nous allons lui donner satisfaction puisque la Commission de l'enseignement présidée par Anne-Marie Hervouët-Eschenbrenner, a déposé un projet d'autosaisine sur ce sujet.

Mais je vous vois venir, vous les descendants de colons : « Jean-Marc Boyer ? C'est le fils de quel Boyer ? Et sa mère, c'est une fille qui ? ». En réponse, il s'agit donc du fils de Raymond Boyer et de Janita Degage, de Tahiti. Et c'est le petit-fils de Paul Boyer, directeur d'école en son temps.

Les conseillers économiques et sociaux de la commission Culture travaillent actuellement sur la citoyenneté calédonienne. Ils sont tous conscients que c'est là une question délicate qui leur demandera beaucoup de doigté pour éviter tout dérapage politique et partisan. Mais, depuis deux ans et demi, sous la houlette de Robert Lamarque et d'Octave Togna, les membres du CES, quelque soit leur origine ethnique, politique, sociale et religieuse, ont toujours su faire preuve de sagesse et d'ouverture d'esprit. Les débats de la commission menés par Franck Apok, devraient être sereins.

Mais depuis que, pendant les évènements, les médias nous ont affublés de ce nom sans nous demander notre avis et que ça semble devenir officiel, j'aimerais que nous réagissions CONTRE cette appellation.

Comme chacun sait, le suffixe « oche » est en lui-même très péjoratif : ne dit-on pas la bidoche, la belledoche, etc. Est-ce que quelqu'un oserait maintenant dire publiquement : « j'ai rencontré un tawi avec sa ponoche » ? On nous forcerait à demander pardon pour le reste de nos jours !

Je peux te dire que je ne suis pas la seule à excréter ce nom qui nous donne des boutons, surtout dans certaines bouches. Auriez-vous l'intention d'avoir un débat là-dessus, et de trouver un nom qui convienne à tous : je crois d'ailleurs que Calédonien est le seul qui convienne...

Qu'en penses-tu, chère Catherine ? Et qu'en pense votre association ? En tout cas, tu peux en parler à une prochaine réunion, si tu veux, de ma part et de la part de nombreux amis !

Où se trouve la maison ci-dessous illustrée ?



Comme quoi, il y a beaucoup de similitudes entre les maisons coloniales calédoniennes et les maisons du Queensland.

Chamber Towers, Queensland, Australie.

TRÉSORERIE DE LA FONDATION

Nos finances ne sont pas au mieux car, comme vous le savez, le montant de la cotisation annuelle est faible. 1 500 f... Ainsi, toutes et tous, même les plus démunis, peuvent adhérer à la Fondation. C'est voulu. Nous ne souhaitons pas être des quémandeurs de subventions pour garder notre indépendance : la dernière, de 500 000 f, donnés par la province Sud, date de 2005... Le calendrier nous rapportait 120 000 f mais trouver des sponsors est un travail de Romain, humiliant qui plus est, tant l'accueil dans les entreprises est parfois désagréable.

La revue nous coûte cher : chaque numéro nous revient à 170 000 f. Les mailings de rappel de cotisation nous coûtent cher, également. Dans l'état actuel de notre trésorerie, nous pourrions encore sortir deux numéros et le suivant dépendra de votre bonne volonté et de votre générosité.

En conséquence, nous vous demandons de renouveler vos cotisations sans attendre la lettre de rappel et, pour la première fois en cinq ans d'existence, nous demandons à ceux d'entre vous qui en ont les moyens de nous envoyer un supplément.

PIQUE-NIQUE ANNIVERSAIRE LE DIMANCHE 24 FÉVRIER AU PARC FAYARD.

Vous savez tout... A partir de 10 h. Entrée libre. Venez nombreux et avec vos familles et vos amis.

Directeur de la publication : Jean-Louis Veyret

Impression : Multipress

Maquette : Passion Graphique

PAN D'HISTOIRE CALÉDONIENNE

Un geste qui a du sens, voilà ce que la Fondation des pionniers retiendra de la donation par le gouvernement australien d'une reproduction des documents d'archives déclassés se rapportant aux conditions de l'entrée de notre pays dans la Résistance et singulièrement de son ralliement au mouvement de la France Libre, le 19 septembre 1940.

Le 2 octobre dernier, dans sa résidence de la Pointe aux longs cous, quelques jours avant de quitter son poste, Madame la consule-générale d'Australie, Jane Urquart, avait mis les petits plats dans les grands pour commémorer un grand moment de la diplomatie australienne : celui où, entre juillet et septembre 1940, elle se rangea de son propre chef aux côtés des insurgés calédoniens qui sollicitaient son aide pour renverser le pouvoir légal à Nouméa et ainsi continuer la guerre aux côtés de l'Empire britannique.

Le directeur des archives d'Australie, Monsieur Ross Gibbs, a remis au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie une clé USB, comme on dit aujourd'hui, contenant plus de mille pièces – télégrammes, notes, correspondances, memorandum – qui seront imprimés et mis à la disposition du public dans les salles de lecture du service des archives de la Nouvelle-Calédonie.

On sait peu que le gouvernement australien hésita beaucoup avant de soutenir les résistants calédoniens et, comme l'a souligné Ross Gibbs dans son discours, il a fallu tout le sens politique et stratégique du Premier Ministre Menzies pour, au dernier moment, vaincre les réticences et envoyer armes, argent et navire de guerre et ainsi, permettre le coup d'Etat du 19 septembre. Décision d'autant plus remarquable que Menzies, contrairement au Premier Ministre britannique Winston Churchill, n'était pas favorable à de Gaulle.

Il y a dans la vie des pays comme dans la vie des personnes, des moments forts qui fondent une relation durable. Le Ralliement du 19 septembre 1940 est de ceux-là. Les Calédoniens et les Australiens le savent et les deux gouvernements en perpétuent le souvenir pour l'édification des jeunes générations et la continuité des relations.

Ismet KURTOVITCH

NECROLOGIE : MARCEL GOYETCHE

Marcel Goyetche est décédé en novembre, à l'âge de 81 ans. Membre d'Honneur de la Fondation des pionniers, il en avait suivi l'évolution avec attention depuis 2003 et, de temps en temps, il assistait aux réunions du Bureau où ses avis étaient pris en compte car c'était un vieux sage. Il n'hésitait pas à payer de sa personne comme en 2005, quand il a



organisé une réunion du Bureau avec la population de Koumac en faisant appel à ses nombreux amis dans le Nord. Car Marcel Goyetche avait roulé sa bosse dans toute la Calédonie et même bourlingué sur les mers à bord des navires de la SLN. C'est à la SLN qu'il avait commencé sa carrière dans les mines, qu'il a poursuivie ensuite dans le Groupe Lafleur. Très rapidement, les dirigeants de ce groupe lui ont confié la direction du centre de Poum, et par la suite, d'autres centres miniers pour finir à Ouaco.

Propriétaire de chevaux de courses, il a connu de grandes joies avec notamment Mightor qui a gagné deux fois la Coupe Clark en 83 et en 86.

Marcel Goyetche connaissait la Calédonie comme sa poche car il en avait parcouru les coins les plus reculés à pied, à cheval et en 4x4 à la recherche du métal vert. A sa veuve Hélène et à ses trois enfants, Roger, Marie-Joëlle et Marie-Hélène, le Bureau et les membres de la Fondation des pionniers présentent leurs condoléances attristées.

PESTICIDES

L'utilisation abusive en Nouvelle-Calédonie de produits chimiques dangereux (pesticides et herbicides notamment) est très inquiétante.

Tout notre système alluvial est gravement pollué, y compris le lagon.

Il est grand temps que la population soit sensibilisée à ce problème préoccupant. Les pratiques inconsidérées persistent. Sur les bords des routes, par exemple, vous pouvez constater que régulièrement les employés municipaux déversent des désherbants chimiques dans les caniveaux, à chaque petit pont,

c'est-à-dire presque directement dans les nappes phréatiques. Je suis atterré de constater que l'on préfère avoir une eau impropre à la consommation plutôt que de voir quelques herbes folles...

Cela ne me console pas de savoir que les agriculteurs, et d'une façon plus générale, tous ceux qui manipulent régulièrement ces produits chimiques, vivent en moyenne dix ans de moins que le reste de la population (cancers et maladies dégénératives). Heureusement, un début de prise de conscience est en train de voir le jour. *Dominique Kühn*

Dans une autosaisine sur la filière fruits et légumes au Conseil Économique et Social, la commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche présidée par Raymond Guépy « préconise la mise en place d'un label Produit d'agriculture raisonnée P.A.R. garantissant au consommateur une utilisation minimale d'engrais et de pesticides », « l'utilisation des produits comme les engrais et les produits phytosanitaires doit faire l'objet d'un contrôle plus rigoureux ».

Vœu du CES n°05/2007 émis en séance plénière à Hienghène le 7 décembre 2007.

TOURNÉES EN BROUSSE

Dire que les trois tournées ont connu un grand succès serait un fiéffé mensonge....

• **Première tournée : à Koumac**, personne ! Bon, il faut les excuser étant donné que le président de la Fondation n'avait envoyé la lettre d'invitation que trois jours avant la réunion... Echec entièrement dû à son manque d'organisation, habituel susurreront certains...

A Ouégoa, un conseiller municipal avait retenu la salle de la Mairie pour discuter des problèmes d'approvisionnement en eau dans le village et l'auditoire n'avait que ce problème en tête. Il faut reconnaître que le rationnement en eau est sévère dans cette commune pourtant traversée par le Diahot ! Là, il y a quelque chose d'incompréhensible... Malgré tout, nous avons pu tenir une réunion correcte.

• **Deuxième tournée à Pouembout et à Koné** : succès d'estime tout comme le dimanche sur la plage de Gatope pour le pique-nique des pionniers où nous étions une vingtaine à braver le temps maussade.

Saluons au passage le beau travail d'aménagement de la plage et des alentours

avec farés aménagés pour les pique-niques et barbecues à disposition. C'est l'œuvre du syndicat d'initiative de Voh mené de mains de maîtresse par Gladys Hervouët.

Le Bureau de la Fondation n'était jamais allé à **Thio** et pour pallier à cette défaillance de notre part, son président s'y est rendu le 3 décembre en ignorant que c'était le jour où la municipalité inaugurerait la Mairie rénovée, l'église, une aire de pique-nique etc. Bref, il arrivait comme un cheveu sur la soupe et il n'y avait personne sinon le maire qui, quittant sa belle mairie s'est enquis de ce qu'il faisait là avec sa banderole. Thierry Song était désolé pour lui ! C'est l'ennui qu'il y a de ne pas avoir de correspondant sur place qui puisse nous donner des renseignements. Peu importe, nous y retournerons...

• **A Touho**, où il s'agissait également d'une première, trois personnes ! Mais il n'est pas nécessaire d'être nombreux pour que la discussion s'engage avec des personnes inquiètes de leur avenir et de celui de leurs enfants, dans cette commune. Que leur dire ? C'est sur la Côte Est, qu'on mesure le fossé entre les descendants des

colons dans le Sud qui, souvent, se font peur pour pas grand chose et ceux qui vivent dans l'incertitude et la précarité dans le Nord et sur la Côte Est !

A Poindimié, retour remarqué de Mme Cazautet-Kabar beaucoup mieux disposée à notre égard qu'il y a deux ans... Bonne petite réunion centrée principalement sur les métissages que les descendants de colons revendiquent maintenant avec fierté.

Mais le bilan de ces trois tournées en quinze jours est peu satisfaisant : beaucoup de kilomètres, des dépenses importantes pour notre trésorerie qui est plutôt juste, le découragement...

Il faudra réfléchir à d'autres formules pour les rencontres hors du Grand Nouméa. Mais, heureusement, il reste la certitude que le réseau des adhérents est toujours en place même s'ils sont négligents. Nous avons la certitude qu'en cas de pépin, tout le monde serait sur le pont. Et, surtout, nous lient cette complicité, cet amour du pays, ce désir de continuer à le construire à notre façon, avec les Kanak. C'est ce qui fait la richesse de ces contacts et ce qui nous donne la force de continuer.

BILLET D'HUMEUR N°2

Pour impliquer la population calédonienne dans la recherche des signes identitaires du Pays, le Gouvernement collégial a récemment lancé des concours pour l'hymne, la devise et le graphisme des billets de banque. Tout à fait normalement, c'est le membre du Gouvernement chargé des signes identitaires qui a été chargé d'organiser ces concours, en l'occurrence Madame Dewé / Eperi Gorodey qui vient de changer de prénom, (sur le site internet du Gouvernement) ! Mme Gorodey est « en charge de la culture, de la condition féminine, des affaires coutumières, des relations avec le sénat coutumier et de la citoyenneté ».

Pour retirer les dossiers d'inscription aux concours, il faut se rendre au 8, rue de Sébastopol où se trouvent les locaux de la Direction des Affaires Culturelles et Coutumières. Je grommelais de l'amalgame fait dans ce titre entre les affaires culturelles et les affaires coutumières – comme s'il n'y avait qu'une seule culture en Calédonie – mais j'ai eu confirmation de la chose en lisant le panneau que vous trouverez ci-contre : « Direction des Affaires Culturelle et Coutumières ». « Culturelle » au singulier ! Voilà qui affiche la couleur ! Aux yeux de Madame Gorodey et de son cabinet, il n'y a donc que la culture qui fait référence à la coutume canaque qui compte en Nouvelle-Calédonie !

Les autres cultures du Pays sont niées par ce singulier ; en effet, on ne nous fera pas croire que la faute d'orthographe est fortuite.

La Fondation des pionniers apprécierait que la Direction des Affaires Culturelles (avec un « s ») et des Affaires Coutumières soit scindée en deux car, en définitive, nous ne voyons pas quel rapport il peut y avoir entre la culture et la citoyenneté, la condition féminine, les affaires coutumières, etc. Au moins avec une direction de la culture indépendante pourrait-on enfin traiter ce secteur comme il le mérite, sans parti pris politique ou racial.



Jean-Louis Veyret

Monsieur Bonnard Franck-Gérald
 Eleveur et propriétaire terrien
 Membre de la Fondation des Pionniers
 De Nouvelle-Calédonie

Sarraméa, le 02/07/2007

REMERCIEMENTS

Je tiens, par la présente, à apporter mes remerciements les plus sincères à la Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie pour le soutien qu'elle m'a accordée dans mon dossier de vols et d'abattage de bétail, de dégradation de matériel et de harcèlement dont j'étais victime sur mes terres sises à Sarraméa.

En effet, l'intérêt porté à cette affaire par la Fondation et son président, Jean-Louis Veyret, a permis de la placer sur le devant de la scène et ainsi de susciter une prise de conscience générale, notamment auprès de l'autorité de tutelle qu'est l'Etat.

En a découlé une longue série de réunions en présence de Monsieur le sous-préfet détaché à la Province Sud, Monsieur le capitaine de la gendarmerie et son adjudant, les membres de la Fondation des pionniers, la mairie, les autorités coutumières de Sarraméa et des membres de ma famille.

Cette démarche a eu pour conséquence la mise à plat de l'ensemble des problèmes rencontrés et à l'instauration d'un dialogue plus approfondi entre toutes les parties concernées.

Les résultats ont été probants car le nombre d'exactions commises depuis ces 6 derniers mois est quasiment nul (2 ou 3 clôtures coupées et 1 ou 2 portes ouvertes), avec 2 têtes de bétail tuées. Certes, ce sont 2 de trop, mais, auparavant, c'était le constat d'une ou deux semaines.

Il est également important de souligner l'assiduité de Messieurs Veyret et Bernard Song pour toutes les réunions ainsi que l'importance et l'efficacité de leurs différentes interventions dans tous les débats.

Les effets engendrés suite aux observations émises de leur part et l'engagement qu'ils ont apporté dans ce dossier démontrent à quel point la Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie est et doit être un partenaire social incontournable pour tout ce qui touche au respect du patrimoine foncier, culturel et institutionnel que nous ont transmis nos aïeux, ces Pionniers.

Ce rôle est légitime et il se doit d'être confirmé et conforté par notre société, eût égard au nombreux sacrifices humains (physiques comme moraux) et financiers qu'ont subi nos ancêtres.

Au vu du travail considérable effectué par les membres du bureau de la Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie, notamment Messieurs Veyret et Song et des résultats obtenus, je me dois de réitérer mes plus sincères remerciements, ainsi que toute ma reconnaissance et ma plus grande gratitude.

LECTURE

Le 20 juin 2007, Jean-Marie Creugnet, le mémorialiste et le chroniqueur bien connu nous avait invité à découvrir une nouvelle mouture de l'œuvre qu'il a bâtie autour de l'histoire de sa famille en Calédonie. Il a donc repris ses tous premiers écrits pour les présenter non plus sous forme de roman mais sous forme de pages destinées à la lecture publique.

De nombreux membres de la Fondation des pionniers avaient répondu à cette invitation et le succès rencontré par cette formule auprès du public nous a poussé à demander à Jean-



Marie Creugnet l'autorisation de publier ce texte par épisodes dans la Revue des pionniers. Ce à quoi, Jean-Marie a volontiers consenti et nous l'en remercions. Lui-même a promis à ses auditeurs de continuer à réécrire son œuvre sous cette nouvelle forme et, peut-être, en mars 2008...

N'omettons pas de signaler que cette lecture était organisée par le Cercle des amis du musée de la ville avec la collaboration du Cercle des auteurs du Pacifique.

5 ANS CHRONO

Ou comment le soldat Jean CREUGNET s'est retrouvé colon à la Nouvelle

Diapo « 5 ans »

Voix (1) – Soldat Jean CREUGNET ! Chez l'adjudant !

Diapo « caserne »

Voix (2) – Dites, soldat Jean CREUGNET, vous avez déclaré, sur votre fiche de recrutement : aucune profession.

Jean Creugnet – Oui mon adjudant ! j'étais sans travail en Avril 1852.

Commentateur – le recrutement se faisait à l'âge de 20 ans. Depuis 1818 et la loi Saint-Cyr, le service militaire était obligatoire par tirage au sort. Ceux qui n'avaient pas les moyens de se payer un remplaçant étaient enrôlés pour 7 ans. Si bien qu'il n'y avait pratiquement aucun bourgeois à l'armée.

Voix (2) – Mais vous aviez une profession dans le civil ?

J. C. – Oui, mon adjudant : tailleur de pierres

(2) – Bon ! on verra bien ce qu'on peut faire

Diapo « Napoléon III »

Commentateur – Quand Jean CREUGNET était au pays charentais, il en avait appris des choses avec le père Hermelin... Mise à part la technique de la taille des pierres, du choix des grains et des plaques dans la carrière, c'était un vrai cours de géologie appliquée. Le père Hermelin aimait tellement parler que, bien souvent, les apprentis l'écoutaient d'une oreille distraite ... Pas Jean Creugnet ! Par dépit de n'avoir pas été épargné par le tirage au sort, Jean Creugnet s'était juré de ne pas révéler qu'il était tailleur de pierres, pour qu'on lui fiche la paix pendant tout son service militaire.

J. C. – Sept ans à tirer ! Vous vous rendez compte ? Et il aurait fallu travailler encore pour l'armée ?

Commentateur – Mais le sort, qu'il maudissait, devait donner à sa vie une tournure dont il ne pouvait pas se douter. Suivons la chronologie des événements :

Diapo « Crimée »

Le 25 Mars 1854, l'alliance franco-anglaise contre les Russes en Crimée amena la déclaration de guerre. Un corps expéditionnaire fut constitué et plus de 20.000 hommes de troupe furent envoyés sur les champs de bataille de Crimée. Réunis un matin après le lever des couleurs sur la place du rapport, l'adjudant appela à se ranger à part, sous les ordres du capitaine Gout et du sous-lieutenant Thouroude, une certaine quantité de soldats que Jean CREUGNET crut avoir été choisis au hasard... (petit arrêt).

Diapo « Soldats »

(1) – Jean Creugnet ! ...

Commentateur – Il faisait partie du lot. Encore une corvée, pensa-t-il. Mais quand il vit le nombre des copains alignés devant et derrière lui, il comprit qu'il ne s'agissait pas d'une simple corvée. Ceux qui n'avaient pas été appelés se rendirent directement chez le fourrier pour toucher un paquetage de campagne en vue d'un embarquement immédiat à Brest... Direction la Crimée.

Diapo « Foyer »

Quant aux autres, sous les ordres du capitaine Gout, ils devinrent la 33^{ème} compagnie et vécurent peinards à la caserne en attendant la fin du mois d'Août. Ces hommes-là représentaient un échantillon de tous les corps de métier du bâtiment et des travaux publics : terrassiers, maçons, menuisiers, charpentiers, ferblantiers, forgerons ... et tailleurs de pierres.

Diapo « Cocotiers »

Objectifs : construire des forts outre-mer pour garantir contre la voracité de l'anglais « notre allié » entre guillemets, les jeunes colonies françaises. A la caserne, le bruit courait que ces heureux élus, artisans de profession, iraient traîner leurs guêtres du côté de Taïti.

J. C. – Ouais !!!! La bonne aubaine ! Le soleil ! le ciel bleu ! les cocotiers ! les vahinées ... (musique tahitienne).

Diapo « Popinées »

Voix (1) – et pendant ce temps-là, que se passait-il en Nouvelle-Calédonie ?

Suite page 8

Diapo « prise »

Commentateur – A la Nouvelle ! comme on disait... la prise de possession avait eu lieu le 24 Septembre 1853 à Balade.

En Janvier 1854, Febvrier des Pointes avait quitté la Nouvelle-Calédonie à bord du Catinat.
Deux mois plus tard, il prenait le commandement de la Forte, mais malheureusement il mourrait en mer.

Diapo « Mgr Douarre »

Tardy de Montravel était au commandement de la corvette Constantine depuis 1852. Il participa à la prise de possession en 1853, puis fit campagne à Macao et revint en Nouvelle-Calédonie en Janvier 1854.

Diapo « R. P. Vigouroux »

Son premier objectif fut de consolider la situation à Balade.
Deuxième objectif : tenter la soumission des chefs indigènes.
Troisième objectif : établir une capitale avec un port abrité de tous côtés par des collines, où on pourrait construire un fort et installer des pièces d'artillerie (en cas d'attaque).

Diapo « Tardy »

Tardy de Montravel obtint avec force persuasion et manipulations, la soumission de quelques chefs indigènes :

- le 23 janvier 1854 : Boueone à Balade
- le 15 février : Ouarébat et Bonou
- le 07 Mai : Bouarate, à Hienghène
- le 15 Mai : Kai, sur le côte Ouest
- le 22 Mai : Boula (pas celui de Lifou)

Arrivé en baie de Saint-Vincent, le 28 Mai, Tardy de Montravel crut bien avoir trouvé le havre de tranquillité idéal : une immense baie fermée par des îlots montagneux. Mais l'eau peu profonde lui fit renoncer à cet endroit.

Voix (1) – C'est l'enseigne de vaisseau Castelane qui découvrit la rade de Nouméa.

Diapo « presque'île »

Com – Oui ! Et un commis de Paddon, voyant la bonne affaire d'un établissement militaire à côté de l'île Nou, insista fortement sur la proximité des affleurements de charbon à Boulari, mais se garda bien d'insister sur la pénurie d'eau en été. D'ailleurs comment pouvait-on manquer d'eau, alors qu'en ce joli mois de mai 1854, il pleuvait tous les jours et que les vallées verdoyantes alimentaient des creeks dont le débit d'eau claire avait permis aux marins de faire le plein des réserves de la Constantine...

Après avoir palabré avec le chef Kwindo de Païta (qu'est-ce qu'il a bien pu lui promettre ?) puisqu'il n'y avait pas de chef, ni de tribu visible à plus de dix lieux à la ronde, le 23 juin, le pavillon français fut hissé, en présence de Kwindo, sur la butte dominant la rade, là où devait être construit le fort. Il dénomma l'emplacement de la future ville : Port-de-France. Avec un fort ici et quelques pièces d'artillerie sur la pointe Ouérandi et le Ouen-Toro, l'accueil des Anglais serait garanti efficace.

Jean-Marie CREUGNET
Cité Creugnet
13, rue Victorin Boewa
BP 232
98810 MONT-DORE
TEL. : 43 51 12



BULLETIN D'ADHÉSION À LA FONDATION DES PIONNIERS DE Nlle CALÉDONIE

Monsieur (Nom et Prénom) :

Madame (Nom et Prénom) :

Adresse postale (adresse physique) :

..... B.P. :

Tél. : Mobilis : Fax :

Adresse E-mail : @



COTISATIONS 2008 : 1 PERSONNE : 1 500 F - COUPLE : 2 500 F - BIENFAITEURS : 5 000 F

À retourner à : **Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie**
BP 12997 - 98802 Nouméa Cedex - Tél./Fax : 28 26 10 - 86 99 07

Adresse E-mail :
fondationpionniers@lagoon.nc